# L'ÉCHO DE MAREAU

# CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE 29 SEPTEMBRE 2025

### CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE D'ANIMA-TIONS PROPOSEES PAR LES SERVICES ITINERANTS DE LA COMMU-NAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS (CCDP)

Le Conseil municipal approuve les termes de la convention de partenariat à intervenir avec la Communauté de communes du Pithiverais en vue de la mise en place d'animations itinérantes sur la commune pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, renouvelable par tacite reconduction d'année en année dans la limite de trois fois.

**DÉCIDE** de la gratuité de la mise à disposition de la salle communale à titre gracieux dans le cadre du présent partenariat.

AUTORISE Madame le Maire à signer la présente convention.

# POURSUITE DE L'ELABORATION DE LA CARTE COMMUNALE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS

réf: 2025D19

Le Conseil Municipal autorise la poursuite de l'élaboration de la carte communale par la Communauté de communes du Pithiverais, en étroite collaboration avec la commune de Mareau-aux-Bois.

# REFACTURATION DES CHARGES 2019 A 2024 INHERENTES AUX FLUIDES ET CHARGES DE BATIMENTS DE LA CCDP

réf: 2025D20

Le Conseil Municipal approuve la répartition des charges 2019 à 2024 relatives aux fluides et à l'entretien des bâtiments mis à disposition par la commune à la CCDP dans le cadre de l'exercice des compétences « Équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire » de la CCDP et **décide** de rembourser la Communauté de Communes du Pithiverais à hauteur de 3 500 €. Il est précisé que ladite recette sera titrée sur les exercices budgétaires 2025 et 2026, et que des crédits devront être ouverts à cet effet.

# **BUDGET - DECISION MODIFICATIVE N°2** réf : 2025D21

Compte tenu de l'état de vétusté de la toiture de l'église qui subit des infiltrations lors des intempéries, il convient d'ouvrir les crédits nécessaires, de toute urgence, afin d'assurer une mise hors d'eau de la bâtisse.

Pour ce faire, un crédit de 7.000 € est à ouvrir à l'article 615228.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, accepte** la décision modificative n°2 au budget principal 2025 comme suit :

Ouverture de crédits au compte D-615228 Ouverture de crédits au compte R-6419 + 7.000 €

+ 7.000 €

# Le mot de la BIBLI



La bibliothèque voit « ROSE »!

SAMEDI 11 OCTOBRE EGLISE ST GEORGES CONCERT

DIMANCHE 12 OCTOBRE
ON SE LIGUE
ET ON MARCHE

MOBILISONS NOUS

Pour le détail des manifestations, voir les flyers joints

Pensez à télécharger l'application **CIVOX** afin de suivre les informations et les alertes municipales App Store ou Play Store), sélectionner Mareau-aux-Bois et l'accès aux rubriques et aux articles



PAGE 2 L'ÉCHO DE MAREAU

- L'association « Ensemble pour la vie, Courir pour Curie » a récolté 411 € lors du concert de 2024 sur notre commune, et a reversé un chèque de 6.200 € grâce à l'ensemble des dons perçus en 2024 à l'Institut Curie.

- Brocante 2025, la Bibli a vendu 135 livres et généré une cagnotte de 140 €.
- La toiture de l'église s'est dégradée fortement ces derniers mois, des devis sont en négociation pour une réparation urgente, il est conseillé par un élu de ne pas réaliser le démoussage.
- Auberge du Montafilan, les impayés de loyer ont été transmis par la trésorerie au liquidateur judiciaire. Une vente aux enchères va avoir lieu sur place, les 13 et 20 octobre 2025 pour le matériel et les équipements. Dans l'état des choses, les locaux ne sont pas encore à notre disposition.

# **RAPPEL**

# BUS NUMERIQUE —GRATUIT—RESERVE AUX SENIORS ET AIDANTS

Il reste des places, venez vous inscrire

### A vos agendas :

- Samedi 11 octobre Concert pour Curie
- Dimanche 12 octobre Marche octobre Rose
- Lundi 27 octobre 19h Conseil Municipal
- Jeudi 30 octobre Bus numérique











